



QUELLE DÉMOCRATIE LOCALE ? EXISTE-T-ELLE ? NOUS EN DOUTONS ! IL EST TEMPS DE L'INSTITUER !

LETTRE INFOS

27 Mars 2023

Les élus de PARIS vantent la démocratie locale ! Elle pourrait être réelle si les structures en place, notamment les CONSEILS DE QUARTIER vivaient vraiment.

Comment la vivons-nous dans nos quartiers EMERIAU/ZOLA et DUPLEIX/LA MOTTE PIQUET ?

Notre COMITÉ depuis sa création en 2005 a choisi de participer à toutes les initiatives municipales, pouvant avoir des répercussions sur le quartier et des retombées pour les habitants.

Nous avons toujours eu le souci de prendre en compte l'intérêt général, sachant faire la part de ce qui était possible et réalisable à court, à moyen et à long terme.

Que de difficultés alors que certains projets municipaux sont imposés, que les habitants les découvrent après leur réalisation ! Les exemples ne manquent pas.

Nous voulons en donner 3, récents :

- Depuis des années, nous réclamons une réflexion sur les pieds d'arbres. Une année, on les bétonne (comment se nourrissent les racines des arbres !), l'année suivante on invite les bonnes volontés à semer, arroser, entretenir, puis on retire les installations et on laisse en l'état, créant des poubelles à ciel ouvert. Un nouveau modèle est installé dans certaines rues. Y a-t-il un plan ? Qui a choisi ? Quel est le coût total ?
- La VILLE lance une opération par arrondissement « *La rue des écoles* ». Pourquoi la rue choisie dans le 15^{ème} est la rue SCHUTZENBERGER ? alors que nous apprenons le désaccord de la communauté direction, enseignants, parents de l'école rue ROUELLE ? Où a eu lieu la concertation ? Notre question est précise : qui de la VILLE, ou du 15^{ème} a pris cette décision ?
- Au cours du dernier conseil de quartier EMERIAU ZOLA, nous avons rappelé une demande, devenue maintenant une exigence, qu'un bilan financier soit tiré du BUDGET PARTICIPATIF. Nous rappelons que depuis

2016, 5% déduits de la ligne budgétaire des investissements de la VILLE, sont réservés pour des projets émanant des habitants ! Sans crédits supplémentaires, les chaussées de nos rues et trottoirs ne font plus l'objet de travaux pourtant indispensables.

- Que dit la majorité de la VILLE DE PARIS, dont nous apprenons que la Maire a été condamnée à payer deux millions d'euros pour dédommager les victimes de 149 accidents corporels à la suite de chutes, d'accidents dans des rues et sur des trottoirs. Des trous, des affaissements et des défauts multiples en sont la cause. A quand, comme nous le réclamons, un plan pluriannuel de travaux pour remettre en état rues et trottoirs ?

A ce même conseil de quartier, aucune explication n'a été donnée à des habitants du FRONT DE SEINE qui s'étonnaient que 1million900.000 euros soient alloués pour la rénovation du stade MOURLON. Sans concertation sur les travaux dont on n'a même pas pu savoir qui était à l'origine de ce projet ! Résultat : cette somme ne sera pas utilisée cette année ! Pourquoi n'y a-t-il pas eu de concertation ? Qui a retenu ce projet ?

ALORS OUI, nous voulons toujours participer, mais le dernier exemple de la fermeture du BUREAU DE POSTE DE LA RUE DE LOURMEL, après celui de BALARD, à la veille de la TOUSSAINT 2022, en pleines vacances scolaires, sans que les élus organisent l'action contre la décision de la direction de LA POSTE, nous conduit à rechercher toujours plus les moyens de vous rassembler parce qu'ensemble et plus nombreux, nous serons plus forts.

REVISION DU PLU - UN ENJEU MAJEUR DE TRANSFORMATION DU QUARTIER POUR LES DECENNIES A VENIR

- OAP sectorielles et Règlement :

La révision du PLU se poursuit. La 3^e phase de concertation portant sur l'avant-projet des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et du Règlement s'est tenu du 5 Septembre au 4 Novembre dernier. Les Parisiennes et Parisiens ont été sollicités pour porter leurs contributions sur les OAP sectorielles ; et pour déposer leurs propositions de règle d'urbanisme (prescriptions localisées). Les prescriptions localisées sont déposées sur des parcelles précises suivant les 5 thèmes proposés : espaces verts, protection du patrimoine, commerces et artisanat, équipements municipaux et logement.

Notre quartier est concerné par l'OAP Beaugrenelle – Front de Seine qui va profondément impacter notre environnement de vie. Les habitants et les associations expriment leurs inquiétudes face au manque de précision qui concerne cette OAP. Nous voulons renforcer le caractère impératif de cette OAP en vue de réaffirmer la qualité résidentielle du quartier.

Les habitants et associations du 15^e ont contribué aux prescriptions localisées. Une soixantaine de prescriptions localisées dans notre quartier ont été déposées sur le site en ligne. Le Comité a notamment déposé sur les 10/16 rue Viala des prescriptions pour réserve de logement et équipement municipaux, ainsi que pour préserver le caractère patrimonial du bâtiment. D'autres prescriptions ont été déposées directement en Mairie du XV^e notamment pour préserver la végétalisation sur les toits du CC Beaugrenelle. **Nous rappelons notre opposition formelle à toute extension en activité commerciale quel qu'elle soit de la 5^e façade (toiture) du CC Beaugrenelle.**

CA CICA du 30 Janvier 2023 :

Notre Comité de Défense rapporteur au nom du C.I.C.A. le 30 janvier dernier sur le projet de Révision du PLU a porté à la connaissance du Conseil d'Arrondissement plusieurs questions :

Comment seront restitués les résultats de la concertation ouverte aux Parisiennes et Parisiens ayant eu lieu du 5 septembre au 4 Novembre 2022 ? Par qui sont traitées ces contributions ? Ces contributions seront-elles incorporées dans le texte soumis à l'enquête publique ?

L'ensemble des documents constitutifs du PLU et portés à l'enquête publique avant mise au Vote au Conseil de Paris en 2024, seront-ils mis à disposition des Parisiennes

et Parisiens en format papier, et librement consultable par tous en Mairie du XV^e ?

Nous demandons que les Conseils de Quartier inscrivent à leur Ordre du jour un débat sur le PLU avec l'incidence sur chaque quartier.

Nous réaffirmons notre demande pour l'ouverture d'un deuxième conservatoire de musique dans l'ouest de notre arrondissement, de la création d'un centre municipal de santé, d'une crèche et d'une 2^{ème} Maison des Associations.

Nous interrogeons sur la requalification du square Bella BARTOK, la réhabilitation de la fontaine cristal, et la mise à disposition de la maison « ronde. »

Prochaines étapes :

Le moment de l'enquête publique est le moment le plus important de cette procédure en révision.

A ce jour nous n'en connaissons pas précisément les dates, mais cette phase devrait se dérouler au printemps 2023.

En amont de cette ultime phase de concertation nous avons l'engagement de la Mairie du XV^e que le PLU et ses conséquences sur chaque quartier soit inscrit à l'ordre du jour des Conseils de quartier.

Pour la réussite pleine et entière de cette révision, il est impératif que les Parisiennes et Parisiens s'emparent de ce sujet en partant de leurs besoins et s'investissent dans la participation à l'enquête publique.

Les règles d'urbanismes qui découleront de ce nouveau PLU impacteront pour les dizaines d'années à venir la qualité de vie dans nos quartiers.

Les prochains Conseils de quartiers sont :

- DUPLEIX/LAMOTTE PIQUET le 23 mars,
- EMERIAU/ZOLA le 31 Mars (voir page 4)

Le PLU n'est pas inscrit à l'ordre du jour de ces Conseils de quartier. Nous suivrons avec attention qu'il le soit lors des Conseils de Quartier suivants lorsque la VILLE DE PARIS aura validé le texte et les documents nécessaires à l'enquête publique

QUELQUES INFORMATIONS ACTUALISEES

Les enseignants et les personnels du Collège APOLLINAIRE refusent la fermeture d'une classe de 6^{ème} dans leur établissement à la rentrée prochaine. Nous soutenons leur lutte. Les incidents très graves sur la dalle Beaugrenelle en janvier 2021 au cours desquels un élève du collège, YURI, avait failli perdre la vie avaient démontré que ce collège devait faire l'objet d'attention particulière. En supprimant une classe, en augmentant les effectifs dans les autres classes, en diminuant le nombre d'adultes dans l'établissement, le Ministère de l'Éducation nationale ne prend pas les bonnes mesures.

POURQUOI le CENTRE COMMERCIAL a-t'il fermé le parc de stationnement de 90 places sous les cinémas ? Pourquoi la même direction a vendu l'immeuble utilisé depuis l'origine du quartier pour le stationnement de 350 véhicules, impasse KELLER par les habitants du quartier dont les immeubles ne possèdent pas de parc ? Encore une opération immobilière dans le quartier de BEAUGRENELLE !

Qui est l'acheteur ? Quelle sera la destination de cet immeuble, imbriqué dans la résidence de logements du bailleur social, la Caisse des Dépôts et Consignations Habitat Social ? Les locataires s'inquiètent. Ils craignent les nuisances, notamment sonores, qu'entraîneront des travaux par le nouveau propriétaire. Ils demandent à leur bailleur et aux élus de mettre en place immédiatement une structure de suivi des travaux, alors qu'ils subissent déjà des bruits par des travaux de sondage dans les sous-sols.

Rappelons qu'un établissement d'enseignement secondaire privé accueille dans des locaux de la résidence PEIGNOT (PARIS HABITAT) 150 adolescents dans des classes non insonorisées.

LA POSTE : Jugez vous-même. Les déclarations dans les médias du DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA POSTE sont inquiétantes alors que les usagers parlent « service public et mission de LA POSTE » lui répète « rentabilité ». Voulant protéger à tous prix nos deux Bureaux DUPEIX et BEAUGRENELLE, nous continuons notre action et demandons une rencontre au Directeur de secteur. Celui-ci nous renvoie vers la direction. Celle-ci pense qu'elle n'a aucune raison de nous rencontrer, alors que des travaux sont annoncés dans le Bureau de BEAUGRENELLE, sans surface supplémentaire. Les Bureaux fonctionnent grâce aux personnels en place. Seront-ils maintenus, remplacés en cas de départs, ou de congés ?

LA POSTE doit savoir que nous veillons sur les deux BUREAUX de nos quartiers. Nous poursuivrons nos actions et le ferons ensemble avec les habitants dont

l'attachement à ce service public nous est prouvé tous les jours.

Nous assistons depuis 15 ans à un bouleversement du quartier. Il se poursuit et même s'amplifie.

Il est temps d'écouter ceux qui y vivent et ne plus accepter d'activités nouvelles sans concertation.

La SEMPARISEINE et les élus prennent des décisions dont nous ne pouvons pas supposer qu'elles n'aient pas fait l'objet d'une réflexion depuis 2003. L'opération de démolition et de reconstruction du centre commercial, menée par GÉCINA, a été permise par la vente des terrains du FRONT DE SEINE par la VILLE DE PARIS, via la SEMPARISEINE.

Quel est le devenir du FRONT DE SEINE, alors que la SEMPARISEINE, bras armé de la VILLE DE PARIS, a fusionné avec une autre Société ? Il serait logique que la Ville de Paris rende public le bilan de la SEM, tels que le prévoient les statuts de la SEM, et que les décisions de son conseil d'administration soient portées à la connaissance de tous.

Il est temps, souhaitons qu'il ne soit pas trop tard, qu'une étude globale soit commandée par la Municipalité pour actualiser la situation du quartier. Les habitants vivent difficilement ces changements qui bouleversent leur vie quotidienne : Conséquences sur la circulation, les transports en commun, les commerces de proximité, la sécurité, la diminution des services publics. La SEMPARISEINE n'est pas étrangère à ces changements, elle cède des immeubles, des locaux dont la destination participe à modifier le quartier. La sous dalle reçoit de nouvelles activités modifiant le flux des véhicules utilitaires et le stationnement.

2 AVRIL : Référendum sur le contrat qui lie la VILLE DE PARIS et les opérateurs de trottinettes.

Ces trottinettes sont dangereuses pour leurs propres utilisateurs mais aussi pour les autres usagers de l'espace public. Comment de plus comprendre leur abandon, jetées en vrac sur les trottoirs et jusque dans les rues !

Nous avons le souvenir du départ sans explication, sans excuse de la représentante de l'opérateur LYME, invitée au CA/CICA, au moment où la question des trottinettes était abordée !

Alors stop ! Mais Une question : que va devenir ce parc actuel ? Et quid des trottinettes du parc privé ?

Il est temps de réglementer ces déplacements dont nous le comprenons, sont un moyen facile pour certains, mais présentent un vrai danger dans l'espace public.

N'OUBLIEZ PAS LA DATE DU PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER EMERIAU ZOLA
VENDREDI 31 MARS 2023 à 19 H
à l'ÉCOLE MATERNELLE : 35, avenue ÉMILE ZOLA

A l'ordre du jour :

- Réaménagement et végétalisation de la DALLE KELLER,
- Travaux de réhabilitation de la Tour DIAMOND (ancienne tour CRISTAL, quai André CITROEN)

A la demande d'une habitante de la rue Béatrix DUSSANE, nous publions un texte pour faire connaître cette femme de culture, dont une rue du quartier, reliant la rue VIALA et la rue de LOURMEL, porte le nom :

RUE BEATRIX DUSSANE – ex - Rue de la smala » – métro Duplex

Qui est Béatrix DUSSANE ? Une grande comédienne d'abord, mais aussi professeure, conférencière, écrivaine, productrice d'émissions de radio et de télévision sur le théâtre. Béatrix DUSSANE a consacré 65 ans de sa vie au théâtre.

Elle naît sous le nom de Béatrice DUSSAN (sans E) le 9 mars 1888 à Paris, et décède le 3 mars 1969 à Paris.

En elle, gaité, satire, humour, charme, esprit, des caractéristiques qui la conduisent naturellement au Conservatoire d'Art Dramatique, à 14 ans.

Une année plus tard, elle obtient le 1^{er} Prix de comédie classique en interprétant « Toinette » dans « le Malade imaginaire ». De suite, elle est engagée, en 1903, comme pensionnaire à la Comédie Française. Elle a 15 ans.

Pendant la guerre 14-18, elle se dépense sans compter pour le théâtre aux armées.

Après la guerre, elle s'occupe de l'association syndicale groupant artistes et employés de théâtre. En 1934, elle devient Sociétaire de la Comédie Française. Plus tard, on lui propose de créer une classe au Conservatoire. Elle y enseigne jusqu'en 1958, formant toute une génération de comédiens :

Jean PIAT, Sophie DESMARETS, Michel BOUQUET, Maria CASARÈS, Pierre BRASSEUR, Denise GENGE, Alice SAPRITCH, Serge REGGIANI, Daniel GÉLIN, Jacques CHARON, Robert DHÉRY, Robert HIRSCH.....

Si en 1945 elle est mise à la retraite de la Comédie Française, son activité ne se ralentit pas pour autant.

Elle se lance dans une carrière de conférencière, publie de nombreux ouvrages sur le théâtre, la Comédie Française, les comédiens, anime des soirées littéraires et collabore à diverses revues dont : Le Mercure de France.

J'ADHERE AU COMITE DE DEFENSE DE BEAUGRENELLE - FRONT DE SEINE - CHARLES MICHELS pour 2023

NOM : Prénom :

ADRESSE : Téléphone :

ADRESSE MAIL :

MONTANT DU VERSEMENT : COTISATION : 5 € + DONeuros = euros en espèces ou par chèque à l'ordre du Comité de Défense de BEAUGRENELLE.

Date :

A RENVoyer AU COMITÉ DE DÉFENSE DE BEAUGRENELLE 70, rue SAINT-CHARLES 75015 PARIS